**Assemblée Générale 17 septembre 2014 à 16h30**

**A1-128, faculté d’éducation**

Ordre du jour

1. Élection des officiers d’assemblée

**Proposition 1 :**

**Félix Henri et Marie-Jeanne Parent sont proposés comme président et secrétaire d’assemblée.**

**Gabrielle Charron Rainville propose et Mathieu Busque Carier appui.**

1. Lecture et adoption de l’ordre du jour

Question : Frédérique Pellerin aimerait faire une demande au sujet des réfrigérateurs.

En réponse : On lui propose de venir à la prochaine rencontre du conseil exécutif pour en parler.

*Alain Guillaume Marcotte voudrait rajouter dans « informations » un point « horaires ».On rajoute ce point sans opposition de l’assemblée.*

1. Adoption du procès-verbal de l’AGA du 13 septembre 2013

*On remarque certaines coquilles, mais pas d’erreurs majeures*.

**Proposition 2 :**

**Gabrielle Charron Rainville propose l’adoption du procès-verbal de l’AGA tel que présenté et Caroline Bisson appui.**

1. Bilan financier 2013-2014 et prévisions budgétaires 2014-2015

*Marie-Jeanne Parent présente le bilan financier de l’année 2013-2014*

Question 1 : Une membre demande si le montant réservé au bilan financier 2012-2013 pour le Mado sera utilisé.

En réponse : Mathieu répond qu’on attend des autorisations de la faculté pour certaines réparations qu’il reste à faire et pour l’installation du câble. De plus, l’AGEMDEUS doit devenir un OBNL afin de faire installer le câble.

Question 2 : Valérie Morin demande quelles sont les modalités pour faire une demande de subvention?

Question 3 : Valérie Morin voulait aussi savoir si les étudiants payent le même montant au REMDUS selon s’ils sont à temps partiel ou à temps plein?

Réponse à la question 2 : Marie-Jeanne Parent lui répond que les subventions sont données aux membres qui font une demande pour un congrès ou un colloque. On accorde 150$ pour une activité à l’intérieur du pays et 250$ lorsque c’est dans un autre pays.

Réponse à la question 3 : Marie-Jeanne Parent répond que la somme payée sur la facture étudiante au REMDUS est différente selon si l’étudiant est à temps partiel ou à temps plein, mais cela n’influence pas le montant donné par le REMDUS à l’AGEMDEUS. De plus, on ne peut pas savoir exactement quel est le pourcentage donné par les étudiants à temps partiel par rapport aux étudiants à temps plein.

Question 4 : Constance Denis demande si un montant est accordé pour les activités à Longueuil?

Réponse à la question 4 : Marie-Jeanne Parent répond qu’il faudrait un vice résident à Longueuil pour faire des activités. Mathieu Busque Carrier rajoute qu’un sondage sera prochainement envoyé aux membres pour savoir qu’est-ce que les membres de Longueuil aimeraient comme activités ou services. On pourra aussi distribuer des dépliants prochainement pour mieux rejoindre les gens.

1. Bilan du conseil exécutif 2013-2014
	1. Mathieu Busque Carrier présente son bilan comme président. Il a remplacé Josée-Anne Côté par intérim.
	2. Steve St-Pierre présente son bilan comme vice-président aux affaires générales.
	3. Mathieu Busque Carrier présente le bilan de Julie Babin comme vice-présidente aux communications.
	4. Gabrielle Charron Rainville présente son rapport de fin de mandat comme vice-présidente aux affaires externes.
	5. Jean-François Bessette présente son bilan comme vice-président à la condition étudiante.
	6. Mathieu Busque Carrier explique la situation de Haythem comme vice-président au campus de Longueuil.
	7. Mathieu Busque Carrier explique aussi son poste de vice-président interne et le dossier épineux du collège électoral. Celui-ci qui est problématique dû au peu de participation des étudiants de 1er cycle qui ont pourtant plus de votes pour l’élection du doyen de la faculté. Ils n’ont en effet pas eu une grande participation lors de la dernière élection.
2. Élections

**Proposition 3 :**

**Gabrielle Charron Rainville propose que Marie-Ève Desrochers remplace Marie-Jeanne Parent au secrétariat pour la durée des élections. Valérie Morin approuve.**

Question : Steve St-Pierre demande s’il y aura un poste de représentant à la condition étudiante comme il en avait été décidé à la dernière Assemblée générale.

En réponse : Mathieu répond que finalement on n’en a pas eu besoin au cours de la dernière année et la personne qui occupait ce poste l’année dernière avait d’autres occupations. Mathieu Busque Carrier rajoute que, selon les règlements généraux, on est obligé de présenter le poste, mais il ne semble pas vraiment utile. De la même façon, les autres postes de représentants sont créés pour aider les vice-présidents, mais ne sont pas essentiels.

*Le poste de représentant à la condition étudiante est rajouté dans les postes présentés.*

**6.1 Président**

Julie Babin propose Mathieu Busque Carrier au poste de président.

Mathieu Busque Carrier accepte la proposition et se présente aux membres de l’assemblée. Il quitte ensuite la salle durant le vote.
**Mathieu Busque Carrier est élu à l’unanimité au poste de président de l’association étudiante.**

**6.2 Vice-président aux affaires générales**
Steve St-Pierre se propose au poste de vice-président aux affaires générales.
Il se présente par la suite aux membres de l’assemblée, puis quitte la salle durant le vote.
**Steve St-Pierre est élu à l’unanimité au poste de vice-président aux affaires générales.**

**6.3 Vice-président aux affaires internes**
Mathieu Busque Carrier propose Jean-Sébastien Gagné-Bisson au poste de vice-président aux affaires internes. Il accepte la proposition et se présente aux membres de l’assemblée et sort de la salle le temps du vote.
**Jean-Sébastien Gagné-Bisson est élu à l’unanimité au poste de vice-président aux affaires internes.**

**6.4 Vice-président aux affaires externes**

Marie-Jeanne Parent se propose au poste de vice-présidente aux affaires externes.
Elle se présente aux membres de l’assemblée et sort de la salle le temps du vote.
**Marie-Jeanne Parent est élue à l’unanimité comme vice-présidente aux affaires externes.**

**6.5 Vice-président aux finances**

Mathieu Busque Carrier propose Jean-François Bessette au poste de vice-président aux finances. Il accepte la proposition et se présente par la suite aux membres de l’assemblée et sort de la salle le temps du vote. Marie-Jeanne Parent parle en faveur de la candidature de Jean-François Bessette.
**Jean-François Bessette est élu à l’unanimité au poste de vice-président aux finances.**

**6.6 Vice-président à l’information**

Mathieu Busque Carrier propose Julie Babin au poste de vice-présidente à l’information. Elle accepte la proposition. Constance Denis propose la candidature d’Émilie Barbeau Brunelle au poste de vice-présidente à l’information. Elle refuse la proposition. Julie Babin se présente aux membres de l’assemblée, puis sort de la salle le temps du vote. Mathieu parle en faveur de la candidature de Julie Babin.
**Julie Babin est élue à l’unanimité au poste de vice-présidente à l’information.**

**6.7 Vice-président à la condition étudiante**

Valérie Morin propose Simon Dumouchel au poste de vice-président à la condition étudiante. Simon Dumouchel est absent de l’assemblé, mais il a préparé une lettre de présentation qui est lue aux membres de l’assemblée par Valérie Morin.

Question : Une membre demande plus d’information en lien avec l’octroi de 7000$ aux étudiants dont il a été question dans la lettre de présentation du candidat.

En réponse : Steve St-Pierre répond à la question de la personne en clarifiant la situation. Mathieu Busque Carrier rassure les membres en précisant que les dépenses seront vérifiées par le vice-président aux affaires financières ainsi que par les autres membres de l’exécutif.

**Simon Dumouchel est élu à l’unanimité au poste de vice-président à la condition étudiante.**

**6.8 Vice-président au campus de Longueuil**Mathieu Busque Carrier propose Constance Denis au poste de vice-présidente au campus de Longueuil. Constance Denis accepte la proposition et se présente aux membres de l’assemblée. Puisqu’elle est présente par Skype, on coupe le microphone de l’ordinateur pour le temps du vote. Mathieu Busque Carrier et Julie Babin appuient sa candidature.

**Constance Denis est élue à l’unanimité au poste de vice-présidente au campus de Longueuil.**

**6.9 Représentant(e) interne**

Alain Guillaume Marcotte se propose comme représentant à l’interne. Il se présente aux membres de l’assemblée, puis sort de la salle le temps du vote.

**Alain Guillaume Marcotte est élu à l’unanimité au poste de représentant interne. Il assistera Jean-Sébastien dans sa tâche.**

**6.10 Représentant(e) au REMDUS**

Khoi May Huy se propose au poste de représentant au REMDUS.
Il se présente aux membres de l’assemblée, puis sort de la salle le temps du vote.

**Khoi May Huy est élu à l’unanimité au poste de représentant au REMDUS. Il remplacera Marie-Jeanne Parent lors des rencontres du conseil administratif du REMDUS à l’hiver puisque celle-ci ne sera plus inscrite comme étudiante à cette session.**

**6.11 Représentant(e) à Longueuil**

Personne n’est présenté à ce poste. Constance Denis mentionne par contre qu’elle aurait peut-être une personne à présenter prochainement. Le conseil exécutif recevra la candidature lors d’un prochain conseil exécutif. D’ici là le poste reste libre.

**6.12 Représentant(e) à la condition étudiante**

Freddy Franco se propose au poste de représentant à la condition étudiante. Il se présente aux membres de l’assemblée.

Question : Marie-Jeanne demande si le candidat est disponible les mercredis soir puisque c’est à ce moment que son aide sera sollicité?

Réponse : Freddy Franco répond que malheureusement il n’est pas disponible les mercredis.

Question : Félix Henri, le président d’assemblée, demande au candidat s’il désire se présenter tout de même considérant qu’il n’est pas disponible les mercredis soirs?

Réponse : Voyant cela, Freddy Franco se retire du poste.

Valérie Morin propose Émilie Barbeau Brunelle au poste de représentante à la condition étudiante. Elle accepte la proposition et se présente aux membres de l’assemblée. Émilie Barbeau Brunelle sort de la salle le temps du vote.
**Émilie Barbeau Brunelle est élue à l’unanimité au poste de représentante à la condition étudiante. Elle assistera Simon Dumouchelle pour l’organisation des 5 à 8 et d’autres tâches connexes si nécessaire.**

*Marie-Jeanne Parent reprend son poste comme secrétaire d’assemblée.*

1. Points d’informations
	1. Sondage

*Steve mentionne que le sondage est terminé. La révision technique (orthographe et autres) doit cependant être réalisée. Il rappelle l’orientation majeure du sondage (qu’est-ce que les membres désirent?). Mathieu Busque Carrier complète la présentation du sondage en mentionnant le processus réalisé pour sa création.*

* 1. Enjeux relatifs à l’absence de statut de l’AGEMDEUS

*Steve St-Pierre explique le problème de statut officiel légal de l’AGEMDEUS. Il en couterait environ 150$ à l’association pour devenir un Organisme à But Non Lucratif.*

*Mathieu Busque Carrier poursuit qu’on est dépendant du REMDUS pour plusieurs démarches dont celles d’avoir le câble au café Mado. Il précise que le projet avait été mis de côté puisqu’on ne voulait pas faire dépenser les membres sans savoir si c’était nécessaire.*

Question 1: Une membre demande ce qui est fait au niveau des autres associations?

En réponse à la question 1: Steve St-Pierre répond que dans le cas de l’AGEEFEUS (au 1er cycle de la faculté d’éducation) il s’agit d’une association reconnue. Félix Henri précise que c’est normal puisqu’avec la FEUS chaque association est indépendante. Il s’agit d’une fédération et non d’un regroupement comme le REMDUS.

*Jean-Sébastien Gagné-Bisson* *mentionne que ce n’est pas très pertinent d’avoir une télévision si on n’a pas le câble.*

*Mathieu Busque Carrier informe les membres qu’un montant avait été mis de côté pour investir dans l’abonnement du câble donc il n’y a pas de problèmes au niveau financier, mais on trouvait cela important d’en parler en Assemblée générale.*

Question 2 : Constance Denis se demande le 150$ c’est pour combien de temps? Est-ce que Longueuil en profitera, est-ce qu’il y a un local et une télé à Longueuil? Elle souligne que tous les membres doivent profiter des investissements faits.

Réponse à la question 2 : Steve St-Pierre répond que d’être un OBNL nous donnerait une identité, autant à Longueuil qu’à Sherbrooke. Les membres qui font des demandes pourraient le faire au nom de l’association et non en leur nom personnel. Il faudrait faire des recherches plus poussées pour ce qui est des coûts, mais cela ne devrait pas dépasser 150$ par année. Mathieu Busque Carrier poursuit que la dernière activité majeure à Longueuil date de quand le Conseil exécutif s’y était déplacé. Il dit qu’on est rendu à une étape qu’on veut que ça change. Céline dit que la dernière rencontre à Longueuil date d’il y a surement plus de 4 ans. Il faut trouver une autre façon de redistribuer cet argent aux gens de Longueuil.

Question 3 :Une membre demande si ça enlève des choses à l’association étudiante de devenir un OBNL?

Réponse à la question 3 : Steve répond qu’on devra faire des rapports et déclarer les entrées et sorties d’argent. En ce moment rien n’est déclaré, il faudra s’informer à ce sujet. Par contre on n’a pas énormément de dépenses et de revenus donc ça risque de ne pas être trop compliqué.

*Jean-François Bessette souligne que pour le 6 à 9 qui se tiendra après l’assemblée générale c’est lui personnellement qui est responsable si du matériel est brisé ou qu’il y a des plaintes de bruit et non l’AGEMDEUS.*

Question 4 : Alain se demande si en devenant un OBNL l’association devra payer des impôts? Est-ce que cela deviendra compliqué?

Réponse à la question 4 : Félix-Henri répond que ce qui est compliqué c’est lorsqu’on a des employés. Les déclarations d’entrées et sorties ne sont pas très compliquées. On ne paye pas d’impôt si on n’a pas un revenu trop élevé et qu’on n’est pas une entreprise.

*Steve St-Pierre précise que c’est 150$ pour l’enregistrement puis 34$ par année. S’il arrive quelque chose pendant les 5 à 8 il peut y avoir des poursuites envers l’association.*

*Une membre rajoute que l’Université aussi est responsable des accidents lors des activités, dépendamment de l’accident.*

*Félix-Henri poursuit que légalement ce n’est pas clair qui doit payer s’il y a des bris lors des 5 à 8. Souvent c’est l’association étudiante qui doit payer si quelque chose a été brisé.*

* 1. Horaires

*Alain informe que lors du conseil de faculté on a présenté la modification des horaires. Pour le 1er cycle, les étudiants ont maintenant seulement 30 minutes de période de diner au lieu d’une heure.*

Question 1 : Steve demande des précisions.

Réponse à la question 1 : Mathieu Busque Carrier explique qu’il y a maintenant une 4e période de cours à cause de la problématique de manque de locaux. Certains cours commencent sur l’heure du midi et il n’y a pas beaucoup de temps entre les changements de locaux.

*Valmo dit qu’elle trouve cela difficile et sent que ça ne lui donne pas le temps de se reposer de son cours du matin avant de commencer son cours de l’après-midi.*

*Jean-Sébastien Gagné-Bisson* *suggère que si des gens ont des plaintes qu’ils lui transmettent* *pour qu’il puisse défendre la position des étudiants devant le conseil de faculté.*

1. Propositions du CE
	1. Statut d’organisme (OBNL)

**Proposition 4 :**

**Julie Babin propose que l’Association Générale des Étudiants à la Maîtrise et au Doctorat en Éducation de l’Université de Sherbrooke devienne un Organisme à But Non Lucratif. Steve St-Pierre appui. Adopté à l’unanimité.**

Question 1 : Alain demande si toute l’information a été bien cherchée par rapport aux dépenses?

Réponse à la question 1 : Steve St-Pierre dit que pour l’instant les montants de base sont bien estimés. En se mettant à jour il a vu que c’était même moins cher qu’on le pensait.

1. Propositions des membres

**Proposition 5 :**

**Steve St-Pierre propose que le conseil exécutif présente un portrait des membres de l’association à chaque assemblée générale annuelle dans la mesure du possible. Jean-Sébastien appuie. Il y a demande de vote.**

Pour : 12

Contre : 1

Abstention : 2

**La proposition est adoptée à majorité.**

 **Proposition 6 :**

**Steve St-Pierre propose de débloquer un montant pour l’achat de matériels plus pratiques et ergonomiques au café Mado. Jean-Sébastien appuie.**

*Mathieu Busque Carrier mentionne que c’est difficile de faire des modifications à notre local puisqu’il faut constamment demander à Mme Bertrand pour tous changements. Avant le Mado était au sous-sol du pavillon A2. Finalement la faculté a accédé à la demande de changement de local pour que l’AGEMDEUS soit plus visible. Ça semble difficile maintenant de dire qu’on veut changer le mobilier alors que la faculté a finalement décidé de nous donner un beau local après autant de temps d’attente.*

*Steve explique qu’il a parlé à Mme Bertrand de l’ergonomie des chaises et des tables et elle a dit que les plans qui avaient été décidés au départ n’ont pas été suivis. Elle comprenait le problème et était ouverte aux modifications.*

*Une membre mentionne qu’elle a supervisé le déménagement du Mado et les problèmes se s’ont présentés à ce moment pour le mobilier.*

Question 1 : Steve St-Pierre demande à Marie-Jeanne Parent qui est la vice-présidente aux affaires financières sortante quels sont les montants disponibles pour ce genre d’achat. Combien pense-t-elle que ça pourrait coûter?

Réponse à la question 1 : Marie-Jeanne Parent répond qu’il y a un montant de 5000$ qui a été mis dans un compte épargne. Elle estime à environ 1000$ l’achat de nouvelles chaises et tables en incluant les taxes.

*Constance Denis dit qu’on a déjà dépensé 5000$ pour le Mado alors qu’on pourrait aider le campus de Longueuil avec cet argent. Une grande partie des membres ne profiteront jamais du Mado puisqu’ils ne sont pas sur le campus. Elle rappelle qu’il a fallu négocier avec l’AGEEFEUS qui voulait utiliser le local pour agrandir l’Éclipse.*

*Mathieu Busque Carrier ajoute qu’une télévision ça ajoute de la vie et que c’est plus important que le mobilier. On a déjà tous ce qu’il nous faut même si ce n’est pas parfait. Pour 95% du temps le local est assez grand. En tant que membre il trouve que ce n’est pas nécessaire.*

**Le vote est demandé pour la proposition** **débloquer un montant pour l’achat de matériels plus pratiques et ergonomiques au café Mado.**

Pour : 2

Contre : 10

Abstentions : 2

**La proposition est refusée à majorité.**

1. Varia
2. Levée de la séance

*Voyant qu’il n’y a plus de sujets à l’ordre du jour, la séance est levée à 18h20.*